

les événements de 1881 et 1882, l'insurrection de Bou-Amama et de tout le Sud-Oranais, avaient si bien démontré, une fois de plus, combien il était malaisé de maintenir l'ordre dans la zone frontière tant que Figuig servirait de place d'armes et de refuge aux insurgés et à tous les mécontents, que le général Saussier, commandant le 19^e corps, écrivait, le 2 mai 1882, au ministre de la guerre, pour lui démontrer la nécessité d'occuper Figuig ou tout au moins d'y frapper un coup vigoureux. De son côté, le gouverneur général, M. Tirman, insistait pour que notre diplomatie nous mît en mesure de « nous installer temporairement à Figuig avec l'assentiment de l'empereur du Maroc ». Le gouvernement, une fois de plus, pensa que l'avantage d'occuper les oasis et d'assurer la tranquillité du Sud-Oranais ne balançait pas le risque de provoquer des complications diplomatiques et d'amener une intervention au Maroc de nos rivaux d'influence. La proposition du général Saussier et de M. Tirman rejoignit dans les archives celles de leurs prédécesseurs.

Puisque l'on était décidé à respecter Figuig et que, d'autre part, il fallait, pour la sécurité de l'Algérie et l'avenir de notre expansion, que nous fussions maîtres des routes qui conduisent au Touât, une seule politique restait possible : tourner l'oasis, nous prémunir contre les incursions par une série de postes échelonnés dans le Djebel-Amour, et pousser vers le sud le chemin de fer qui atteignait déjà Aïn-Sefra. Ce fut désormais le programme adopté ; mais il ne fut exécuté qu'avec une lenteur et des hésitations qui, plusieurs fois,